



PROCÉDURE D'INSCRIPTION

CODE DE CONDUITE

- L'inscription doit se faire avant le premier cours. (Par courriel et virement INTERAC ou en personne en prenant rendez-vous par e-mail)
- Aucune inscription sera effectuée le jour du cours donné, il est bien important de s'inscrire avant la journée de son cours. (Possibilité de s'inscrire dans le courant de la session s'il reste de la place)
- Les étudiants doivent s'inscrire pour un cours précis, aucune possibilité de rattraper les cours manqués dans une autre classe.
- Le frais d'inscription inclut le prêt d'un badge pour entrer dans l'académie, celui-ci devra être remis à la fin de la session.
- Le badge sera donné, soit le jour de l'inscription ou avant le premier cours selon l'entente avec la personne responsable.
- Aucun remboursement sauf si problème de santé (preuve d'un médecin à l'appuis)
- L'élève s'engage à respecter les règles ainsi que le protocole de l'ABM